



CGT Educ'Action Nantes Maison des syndicats, place de la gare de l'état, 44276 NANTES

E mail : cgteduc-nantes@orange.fr

Internet <http://educactionnantes.reference-syndicale.fr>

23/08/2020

A Monsieur le Secrétaire Général de l'Académie de Nantes

Objet : Protocole sanitaire et fonctionnement des services

Monsieur le Secrétaire Général,

La majorité des collègues vont reprendre le travail et intégrer les bureaux à compter de cette semaine dans un contexte de recrudescence du COVID 19.

Compte-tenu du contexte sanitaire et des dernières annonces du gouvernement, il apparaît que le port du masque sur le lieu de travail doit être obligatoire pour l'ensemble des salariés en entreprise. Nous nous interrogeons donc légitimement sur les modalités de fonctionnement des administrations.

Le port du masque est une solution de protection individuelle mais ne peut être la seule. Les questions de temps, conditions et organisation du travail sont aussi à prendre en compte pour protéger les salariés.

Le port en permanence d'un masque dans les bureaux collectifs va soulever de nombreuses difficultés pour les collègues en termes d'aisance respiratoire, et pourrait même s'accroître en cas de pic de chaleur. Les masques lavables qui ont été fournis sont ainsi difficiles à garder en permanence de par leur texture. Par ailleurs, leur nombre de jours d'utilisation va les rendre rapidement obsolètes.

Nous demandons donc que plusieurs dispositions soient prises en compte dans les meilleurs délais pour faciliter les conditions de travail des collègues :

maintien en télétravail des collègues le désirant et dans les services où les missions sont compatibles pour un certain nombre de jours de la semaine défini avec l'agent.

Maintien en télétravail ou ASA des personnels « à risque »

organisation concertée dans tous les services de temps de pauses réguliers à l'extérieur des bâtiments pour permettre aux personnels de s'aérer et de respirer sans masques dans le respect de la distanciation physique.

mise à disposition à l'accueil de nouveaux masques jetables et/ou lavables pour alterner différents types de masques qui doivent être fournis gratuitement et en nombre suffisant par l'employeur.

Aménagements des bureaux avec des parois en plexiglas pour renforcer la protection.

Aménagements horaires pour limiter les interactions dans les transports

Planification de la restauration des collègues et accès aux Cafeteria

Extensions des capacités de stockage des garages à vélo / motocycles sur tous les sites

Conditions de travail des personnels techniques : Il est également important de rappeler à l'ensemble des personnels les autres mesures barrières complémentaires : la distanciation physique, le lavage régulier des mains (savon ou gel hydroalcoolique), le nettoyage et la désinfection des surfaces de travail, l'aération des locaux... Ces mesures complexifient le travail des personnels techniques notamment à l'entretien. Nous demandons donc également l'embauche de personnel d'entretien supplémentaire pour faire face à l'accroissement de travail si l'ensemble des locaux sont occupés.

Dans l'attente des réponses que vous pourrez apporter à nos demandes pour le respect des conditions de travail des personnels, veuillez recevoir Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de notre attachement au service public d'éducation.

Copie adressée aux représentants du CHSCTA

les élu.es CGT Educ'Action au CTSA
Sylvie Moreau Morgane Boyer Ronan Keromnès Hervé Guichard
et Céline Blanchard